

Réf: Dossier 265446

Avis de constitution

SOCIETE «SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE PRODUCTION AGRICOLE»

Siège ABIDJAN TREIUCHVILLE AVENUE 2 RUE 2 EN  
FACE DU CENTRE D'ETAT CIVIL, Lot 66B, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
CONSTRUCTION ET DE PRODUCTION AGRICOLE »

Objet : - GENIE CIVIL  
- HYDRAULIQUE  
- ACTIVITES AGRICOLES ET TOUTES ACTIVITES S'Y  
RAPPORTANT  
- IMPORT-EXPORT

ET GENERALEMENT TOUTES OPERATION  
FINACIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENTION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREIUCHVILLE AVENUE 2 RUE 2 EN  
FACE DU CENTRE D'ETAT CIVIL, Lot 66B, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme ANOH OWOH ALLOH BERTILLE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12518 du 20/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81704/GTCA/RC/2023 du 20/11/2023

